

Compte rendu du GT du 20 juin 2022 sur la Publicité foncière et l'enregistrement



Compte rendu du groupe de travail du 20 juin 2022 Publicité foncière et enregistrement

Comme chaque année depuis 2019, l'administration a convoqué les organisations syndicales afin d'expliquer les bienfaits des réorganisations des services de publicité foncière et d'enregistrement, notamment dans le cadre du déploiement du nouveau réseau de proximité (NRP).

Il est probable que l'administration n'ait pas apprécié d'entendre, cette année encore, les difficultés et inquiétudes de nos collègues qui exercent des missions d'enregistrement et de publicité foncière sur tout le territoire national.

Malheureusement, nos organisations n'ont fait qu'exposer la réalité du terrain et retracer les faits. Comme chaque année, pour la troisième fois.

Le chef de service de la gestion fiscale a déclaré : « *vous décrivez APOCALYPSE NOW sans le napalm* » et « *tout ce qui est excessif est insignifiant* » (sic).

Le chef de service est d'avis que nos collègues ne supportent aucune évolution et veulent vivre dans un monde figé ; que les organisations syndicales refusent les réformes.

Nos deux syndicats regrettent de constater que le dialogue et l'échange ne sont pas possibles.

**La CGC Finances Publiques vous informe, sans polémique
mais sans compromis.**

**Elle vous représente, vous soutient et vous défend au
mieux de vos intérêts.
Soutenez-la ! Adhérez !**

***Consultez toutes nos informations sur le site :
www.cgc-dgfip.info***